

PREAMBULE

La société OI2R, société en nom collectif au capital de 7 622,45 Euros dont le siège social est situé Parc d'activités La Grange Barbier à Sorigny (37250), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Tours sous le numéro 419 670 898 (ci-après « notre Société »), est une agence de recherches privées dont l'activité est régie par les articles L.621-1 et suivants et R.621-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure.

La société OI2R est plus particulièrement spécialisée dans l'enquête d'assurance, regroupant :

- la fraude à l'assurance dommages aux biens ;
- la fraude à l'assurance dommages aux personnes ;
- la fraude à l'incendie (ci-après les « Prestations »).

Dans le cadre de ses Prestations, notre Société met à disposition de ses clients professionnels (personne physique ou personne morale) (ci-après les « Clients ») un espace dédié sur son site internet www.oi2r.fr (ci-après la « Plateforme Extranet » ou la « Plateforme ») leur permettant d'accéder à l'ensemble des dossiers traités ou en cours de traitement par notre Société ainsi que de commander de nouvelles Prestations.

Les présentes conditions générales comprennent :

- les conditions d'utilisation de la Plateforme Extranet qui sont applicables au Client,
- les conditions générales de prestation de services, qui ont vocation à régir les relations entre le Client et notre Société s'agissant de la commande de Prestations sur la Plateforme Extranet.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME EXTRANET

1. Objet : les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles notre Société met à la disposition des Clients, dans le cadre de la Plateforme Extranet qu'elle propose, des outils technologiques lui permettant d'accéder à l'historique des dossiers traités ou en cours de traitement par notre Société et de commander de nouvelles Prestations.

Pour utiliser la Plateforme Extranet, le Client accepte de se soumettre aux présentes conditions générales d'utilisation. Cette acceptation se matérialise par un clic de validation lors du premier accès à la Plateforme.

En vue de la conclusion du contrat résultant de l'acceptation des présentes conditions générales, le Client déclare jouir de la capacité et des pouvoirs nécessaires pour conclure celui-ci.

2. Description de la Plateforme Extranet : la Plateforme Extranet est constituée d'un ensemble d'outils permettant au Client d'accéder à l'ensemble de ses dossiers traités ou en cours de traitement par notre Société, de commander de nouvelles Prestations et d'accéder aux rapports réalisés par notre Société.

3. Accès à la Plateforme Extranet: le Client navigue librement sur le site www.oi2r.fr.

L'accès à la Plateforme Extranet s'effectue par la création d'un compte.

La création du compte est faite directement par notre Société lors de la commande par le Client d'une première Prestation auprès de notre Société.

Lors de cette première commande de Prestations, le Client reçoit un identifiant lui permettant d'accéder à la Plateforme Extranet.

Le Client choisit alors son mot de passe.

Le Client s'engage à conserver son identifiant et son mot de passe secrets et à ne les divulguer à aucun tiers. Il est seul responsable de l'accès à la Plateforme Extranet grâce à ses identifiants et mot de passe, sauf preuve d'une utilisation frauduleuse qui ne lui serait pas imputable.

En cas de perte, de détournement ou d'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou mot de passe, il s'engage à avertir immédiatement le service commercial de notre Société.

4. Utilisation de la Plateforme Extranet par le Client : le Client s'interdit de détourner ou de tenter de détourner les fonctionnalités de la Plateforme Extranet à des fins autres que celles décrites à l'article 2 des présentes conditions.

Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme Extranet, et s'engage à garantir à première demande et indemniser notre Société de tout dommage, perte, manque à gagner que cette dernière pourrait subir du fait de cette utilisation de la Plateforme Extranet par le Client.

5. Prix de la Plateforme Extranet : l'utilisation de la Plateforme Extranet par le Client est gratuite (hors coûts éventuels de la connexion, dont le prix dépend des conditions conclues avec l'opérateur de communication électronique). Seule la commande de Prestations est payante, selon les modalités prévues dans les conditions générales de prestation de services.

6. Données personnelles : dans le cadre de sa Plateforme Extranet, notre Société collecte des données personnelles relatives à ses contacts au sein de l'entreprise du Client.

6.1. Collecte des données personnelles : les données à caractère personnel qui sont collectées sur la Plateforme Extranet sont les données collectées pour la gestion du compte Client.

6.2. Utilisation des données personnelles : les données personnelles collectées ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme Extranet, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé.

Plus précisément, les utilisations sont notamment les suivantes :

- accès et utilisation de la Plateforme Extranet par le Client ;
- gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme Extranet ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par le Client.

6.3. Partage des données personnelles avec des tiers : les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, si la loi l'exige, notre Société peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre elle et se conformer aux procédures administratives et judiciaires.

6.4. Sécurité et confidentialité : notre Société met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et notre Société ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

6.5. Mise en œuvre des droits : en application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les contacts au sein de l'entreprise du Client faisant l'objet d'un traitement de données à caractère personnel disposent des droits suivants :

- ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données à caractère personnel en se connectant à leur compte et en configurant les paramètres de ce compte ;
- ils peuvent supprimer leur compte, en écrivant à l'adresse électronique suivante : dpo@oi2r.fr ;
- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : dpo@oi2r.fr ;
- si les données à caractère personnel détenues par notre Société sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : dpo@oi2r.fr ;
- ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : dpo@oi2r.fr.

7. Responsabilité et assurance : notre Société est tenue à une obligation de moyens dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme Extranet par les Clients. En conséquence, la responsabilité de notre Société ne peut être engagée qu'en cas de démonstration d'une faute effective de sa part ayant causé un préjudice au Client. Notre Société déclare à cet égard avoir souscrit une assurance couvrant les conséquences d'un engagement de sa responsabilité auprès d'une compagnie honorablement connue et notoirement solvable et s'engage à fournir tout justificatif de celle-ci à première demande.

Compte tenu des spécificités du réseau internet, notre Société ne peut offrir aucune garantie de continuité de la Plateforme Extranet. Sa responsabilité ne peut, dès lors, être engagée en cas de dommage lié à l'impossibilité temporaire d'accéder à la Plateforme Extranet, du fait notamment d'un dysfonctionnement ou d'une saturation du réseau internet.

Il est rappelé que notre Société n'est pas responsable des dommages qui résulteraient d'une information erronée ou incomplète de la part du Client, notamment dans le cadre de sa commande, ou encore d'une mauvaise utilisation de la Plateforme Extranet par ce dernier.

8. Sécurisation : la Plateforme Extranet fait l'objet d'un système de sécurisation pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement utilisés sur la Plateforme Extranet.

9. Propriété intellectuelle : toute reproduction totale ou partielle de la Plateforme Extranet pour un usage autre que privé, est strictement interdite. Il en est de même des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images contenus dans la Plateforme Extranet conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

10. Dispositions générales : toute modification des présentes conditions générales pourra être effectuée par notre Société. La modification s'appliquera automatiquement à la date d'entrée en vigueur indiquée dans la notification de cette modification par e-mail ou sur la Plateforme Extranet.

Au cas où l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non écrite et toutes les autres stipulations resteront en vigueur et conserveront leur plein effet.

11. Loi applicable et traitement des réclamations au titre de la Plateforme Extranet : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de litige survenant entre notre Société et le Client sur la validité, la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation du contrat issu de l'acceptation des présentes conditions, et avant tout recours aux tribunaux compétents, elles s'efforceront de rechercher toutes solutions amiables pour le règlement dudit litige dans un délai d'un (1) mois, la conciliation devant être formalisée par un écrit signé de toutes les parties au litige. Faute de règlement amiable, tout différend ayant trait à la validité, la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation du contrat issu de l'acceptation des présentes conditions sera soumis au Tribunal de Commerce de Tours (37).

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE SERVICES

Toute commande auprès de notre Société passée sur la Plateforme Extranet par le Client implique de la part de ce dernier l'acceptation des présentes conditions générales qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières qui n'auront pas été expressément acceptées par notre Société.

Notre Société se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales à tout moment, en tout ou en partie. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par le Client.

1. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités des missions de recherche qui pourront être confiées à OI2R par le Client.

2. Commande de Prestations : la commande de Prestations sur la Plateforme Extranet s'effectue selon les étapes suivantes :

- 1) Le Client sélectionne sur la Plateforme Extranet la ou les Prestations qu'il souhaite commander ;
- 2) Il renseigne les informations nécessaires à la réalisation des Prestations qu'il souhaite commander ;
- 3) Une fois les informations renseignées, il valide sa commande et prend connaissance et accepte les présentes conditions par un clic de validation.

S'agissant de l'étape 2, il revient au Client de s'assurer que ces informations sont exactes et exhaustives. Toute conséquence d'une information incomplète, manquante ou erronée imputable au Client sera de la responsabilité de ce dernier, qui ne pourra dès lors rechercher la responsabilité de notre Société.

Il est précisé que le paiement se fait ultérieurement par le Client, dans les conditions définies à l'article 9 ci-après.

3. Modification/annulation de la commande : les commandes passées auprès de notre Société ne sont fermes et définitives qu'après réception par le Client de l'e-mail de confirmation de sa commande.

A partir du moment où la commande du Client est ferme et définitive, aucune modification ne pourra être faite sans l'accord de notre Société et aucune annulation ne pourra être sollicitée par le Client.

4. Réalisation des Prestations : notre Société accomplit l'ensemble de ses Prestations dans les règles de l'art avec toute la diligence d'un professionnel, conformément à la réglementation en vigueur.

5. Obligations du Client : le Client s'engage à collaborer avec notre Société pour la réalisation des Prestations et à fournir à notre Société tous les documents, informations et moyens nécessaires lui permettant de réaliser correctement ses Prestations. Notre Société s'engage à restituer, sur simple demande du Client, tous les documents qui seront en sa possession au jour de la demande de restitution et qui auront été préalablement communiqués par le Client.

6. Obligations de notre Société : notre Société s'engage, dans le cadre des Prestations, à fournir au Client un reporting faisant apparaître l'état d'avancement des Prestations commandées. Ce reporting sera en consultation sur son espace personnel sur la Plateforme Extranet.

Les Parties définiront ensemble la périodicité et le périmètre de cette information selon les besoins (annuellement, trimestriellement, mensuellement, etc...) et l'organisation (par service, par agence, par zone géographique, etc...) du Client.

Dans ce rapport, notre Société indiquera au Client, tout en s'assurant que cela ne soit pas excessif, outre le résultat de ses recherches sur les renseignements demandés, la nature des renseignements complémentaires auxquels elle aura eu accès au cours de ses investigations et qui présenteront un rapport direct avec la finalité de la demande.

Ces renseignements pourront être communiqués au Client à sa demande moyennant un complément de facture.

7. Service après enquête : toute réclamation présentée par le Client sur les résultats d'une recherche donnera lieu à une vérification de la part de notre Société pour aboutir à l'une des quatre issues suivantes :

- la vérification corrobore les renseignements fournis par notre Société : un rapport confirmatif sera alors adressé au Client sans majoration ;
- la vérification révèle une erreur des services de notre Société avec possibilité de correction : un nouveau rapport sera alors adressé au client sans majoration ;
- la vérification révèle une erreur des services de notre Société sans possibilité de correction : notre Société procèdera alors à l'établissement d'un avoir ;
- la vérification révèle non pas une erreur des services de notre Société, mais un changement de situation de la personne recherchée intervenu postérieurement à la recherche : un nouveau rapport, ainsi qu'une nouvelle facture seront adressés au Client.

Les réclamations visées au présent article devront être présentées par le Client dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de l'affichage du rapport de recherche sur la Plateforme Extranet. Au-delà de ce délai, elles ne pourront être prises en compte.

8. Prix : nos prix sont déterminés en fonction de la nature et de l'objet spécifiques des Prestations commandées et sont communiqués au Client lors de la commande des Prestations. Les prix de nos Prestations s'entendent en euros, hors taxes.

9. Paiement : Sur devis, informations par mail : contact@oi2r.fr

10. Délais : les demandes de Prestations confiées par le Client à notre Société dans le cadre de dossiers contentieux seront traitées dans un délai moyen de quinze (15) à vingt-et-un (21) jours à compter de leur réception par cette dernière. Les demandes de recherche confiées par le Client à notre Société dans le cadre de recherches successorales seront traitées dans un délai moyen de trente (30) à quarante (45) jours. Ces délais sont toutefois des délais indicatifs qui peuvent varier en fonction de la nature, de la spécificité, du volume et du degré d'urgence de la recherche confiée.

11. Protection des données à caractère personnel : Le Client et OI2R s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après le « RGPD ») ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (ci-après la « Loi Informatique et Libertés »).

Dans le cadre de la réalisation de ses prestations pour le Client, OI2R est amenée à traiter des données à caractère personnel relatives à des personnes physiques, et notamment :

- à ses contacts personnes physiques au sein de l'entreprise du Client,
- aux personnes physiques objet des missions de recherches confiées par le Client.

Il est rappelé qu'OI2R est considérée, dans l'exécution de ses missions de recherche pour le Client, comme :

- responsable, au sens du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, des traitements qu'elle met en œuvre s'agissant des données relatives aux contacts personnes physiques au sein de l'entreprise du Client ;
- co-responsable, au sens du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, des traitements qu'elle met en œuvre s'agissant des données relatives aux personnes physiques objet des missions de recherches confiées par le Client.

Coordonnées du DPO d' OI2R : dpo@oi2r.fr

Il est rappelé que notre Société est considérée, dans l'exécution de ses missions de recherche pour le Client, comme :

- responsable, au sens du RGPD et de la Loi informatique et libertés, des traitements qu'elle met en œuvre s'agissant des données relatives aux contacts personnes physiques au sein de l'entreprise du Client ;
- co-responsable, au sens du RGPD et de la Loi informatique et libertés, des traitements qu'elle met en œuvre s'agissant des données relatives aux personnes physiques objet des missions de recherches confiées par le Client.

11.1. Obligations de notre Société

11.1.1. Sur les données relatives aux contacts personnes physiques au sein de l'entreprise du Client

Dans le cadre des présentes, notre Société est amenée à collecter des données relatives aux contacts personnes physiques au sein de l'entreprise du Client.

A cet effet, notre Société s'engage à traiter les données à caractère personnel susvisées, dans le respect du RGPD, et à cet égard, s'engage à :

- les traiter de manière licite et loyale ;
- préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de ces données à caractère personnel ;
- ne communiquer les données à caractère personnel à aucun tiers quel qu'il soit, hormis les tiers auxquels il serait strictement nécessaire de transmettre ces données en vue de l'exécution des présentes ;
- n'effectuer aucun transfert de données à caractère personnel en dehors du territoire de l'Union Européenne vers des pays tiers ne présentant pas un niveau de protection adéquat au sens des autorités de contrôle ou avec lesquels elle conclue toute garantie appropriée encadrant le transfert ;
- mettre en place tout système de sécurisation des données qui serait requis soit en raison d'une analyse d'impact, soit en raison d'une législation spécifique imposant de recourir à des modalités déterminées de conservation des données ;

- se conformer aux obligations imposées par le RGPD en cas de violation de données à caractère personnel ;
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut ;
- répondre aux demandes des personnes concernées par le traitement exerçant leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel dans un délai maximum d'un (1) mois suivant la demande de la personne concernée ;
- mettre en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques pour protéger les données à caractère personnel contre les altérations, destructions et accès non autorisés.

Le traitement de données à caractère personnel réalisé par notre Société est nécessaire à l'exécution d'un contrat (cf. article 6.1.b. du RGPD).

L'accès à ces données est réservé au personnel habilité de notre Société.

Les données collectées sont conservées pendant une durée de cinq ans à l'issue de la relation contractuelle et les données nécessaires à la facturation sont conservées pendant une durée de dix ans.

Durant cette période, conformément à la réglementation applicable, chaque personne physique dispose sur ses données personnelles d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition.

Ces droits peuvent être exercés en contactant notre Société à l'adresse suivante : dpo@oi2r.fr

Les personnes physiques disposent également, en cas de contestation, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

11.1.2. Sur les données relatives aux personnes physiques objet des missions de recherches confiées par le Client

Notre Société s'engage à traiter ces données dans le respect du RGPD et de la Loi informatique et libertés.

A cet égard, elle s'engage à :

- traiter les données à caractère personnel pour les finalités liées à l'objet des prestations qu'elle fournit ;
- préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'exécution des prestations qu'elle fournit ;
- ne communiquer les données personnelles à aucun tiers quel qu'il soit, hormis les tiers auxquels il serait strictement nécessaire de transmettre les données à caractère personnel en exécution des prestations qu'elle fournit ;
- n'effectuer aucun transfert de données à caractère personnel en dehors du territoire de l'Union Européenne, hormis vers des pays tiers présentant un niveau de protection adéquat au sens des autorités de contrôle ou avec lesquels elle conclue toute garantie appropriée encadrant le transfert ;

- mettre en place tout système de sécurisation des données qui serait requis soit en raison d'une analyse d'impact menée conjointement avec le Client, soit en raison d'une législation spécifique imposant de recourir à des modalités déterminées de conservation des données ;
- répondre aux demandes des personnes concernées par le traitement exerçant leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel dans un délai maximum d'un (1) mois suivant la demande de la personne concernée, étant précisé que le Client s'engage à informer notre Société de toute démarche en ce sens ;
- alerter sans délai le Client en cas de violation, de perte, de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des prestations qu'elle fournit ;
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.

11.2 Obligations du Client

Le Client s'engage de la même manière à respecter le RGPD et la Loi Informatique et Libertés.

Il s'assure également que les données qu'il fournit à notre Société en vue de l'exécution des présentes ont été collectées de manière licite et loyale et que les personnes concernées ont reçu toute information requise par le RGPD.

11.3 Sous-traitance

Dans l'hypothèse où notre Société aurait recours à un sous-traitant, il lui appartiendra de s'assurer que le sous-traitant présente les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du RGPD.

11.4 Analyses d'impact

Les Parties réalisent, si nécessaire, conjointement des analyses d'impact relatives à la protection des données.

11.5 Mesures de sécurité

Notre Société et le Client s'engagent à mettre en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données à caractère personnel contre les altérations, destructions et accès non autorisés.

12. Assurances : notre Société déclare avoir souscrit, pour l'exécution des Prestations, les assurances nécessaires pour couvrir ses responsabilités telles que définies à l'article 13 des présentes conditions.

13. Responsabilité : notre Société s'engage à apporter tous les soins et les diligences nécessaires à la fourniture des Prestations. Elle met tout en œuvre pour satisfaire les attentes du Client.

Seules les Prestations commandées seront de notre responsabilité.

Le Client reconnaît que notre Société n'est tenue que d'une obligation de moyens dans l'exécution des Prestations et le Client ne pourra rechercher notre responsabilité qu'en prouvant un comportement fautif de notre part.

Dans tous les cas où notre responsabilité serait susceptible d'être reconnue, elle est limitée à un préjudice certain, direct et matériel subi par le Client.

14. Confidentialité : notre Société s'engage vis-à-vis du Client à prendre toutes précautions pour préserver la confidentialité de toutes informations et tous documents concernant ce dernier, de quelque nature qu'ils soient et dont elle aurait pu avoir connaissance au titre des Prestations.

Le Client s'engage réciproquement à respecter la même obligation de confidentialité à l'égard de notre Société. Les dispositions de cet article survivront pendant une durée de dix (10) ans à compter de la fin des Prestations.

15. Sous-traitance : notre Société s'engage à exécuter personnellement les missions objet des présentes sans les sous-traiter à un tiers, sauf accord préalable du Client.

16. Résiliation anticipée : en cas de manquement par l'une des parties à l'une ou plusieurs de ses obligations contractuelles, l'autre partie pourra procéder à la résiliation des Prestations à l'expiration d'un délai d'un (1) mois suivant l'envoi d'une lettre de mise en demeure restée infructueuse.

17. Force majeure : les engagements de notre Société et du Client sont suspendus dans tous les cas où l'inexécution de l'une quelconque des obligations aurait pour cause un cas de force majeure. La partie qui entend se prévaloir d'une cause d'exonération, en informera dès sa survenance l'autre partie par tous moyens. Elle l'informera également sans délai de la cessation de ladite cause.

18. Imprévision : notre Société et le Client conviennent d'exclure l'application de l'article 1195 du Code civil, pour l'ensemble des obligations stipulées aux présentes conditions, dans l'hypothèse où un changement de circonstances imprévisible interviendrait.

19. Litiges : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de litige survenant entre notre Société et le Client sur la validité, la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation du contrat issu de l'acceptation des présentes conditions, et avant tout recours aux tribunaux compétents, elles s'efforceront de rechercher toutes solutions amiables pour le règlement dudit litige dans un délai d'un (1) mois, la conciliation devant être formalisée par un écrit signé de toutes les parties au litige.

Faute de règlement amiable, tout différend ayant trait à la validité, la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation du contrat issu de l'acceptation des présentes conditions sera soumis au Tribunal de Commerce de Tours (37).

20. Stipulations diverses : le fait que l'une quelconque des présentes conditions ne soit pas invoquée à un moment donné ne peut être interprété comme valant renonciation à faire appliquer celles-ci. Au cas où l'une quelconque des présentes conditions serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non-écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.